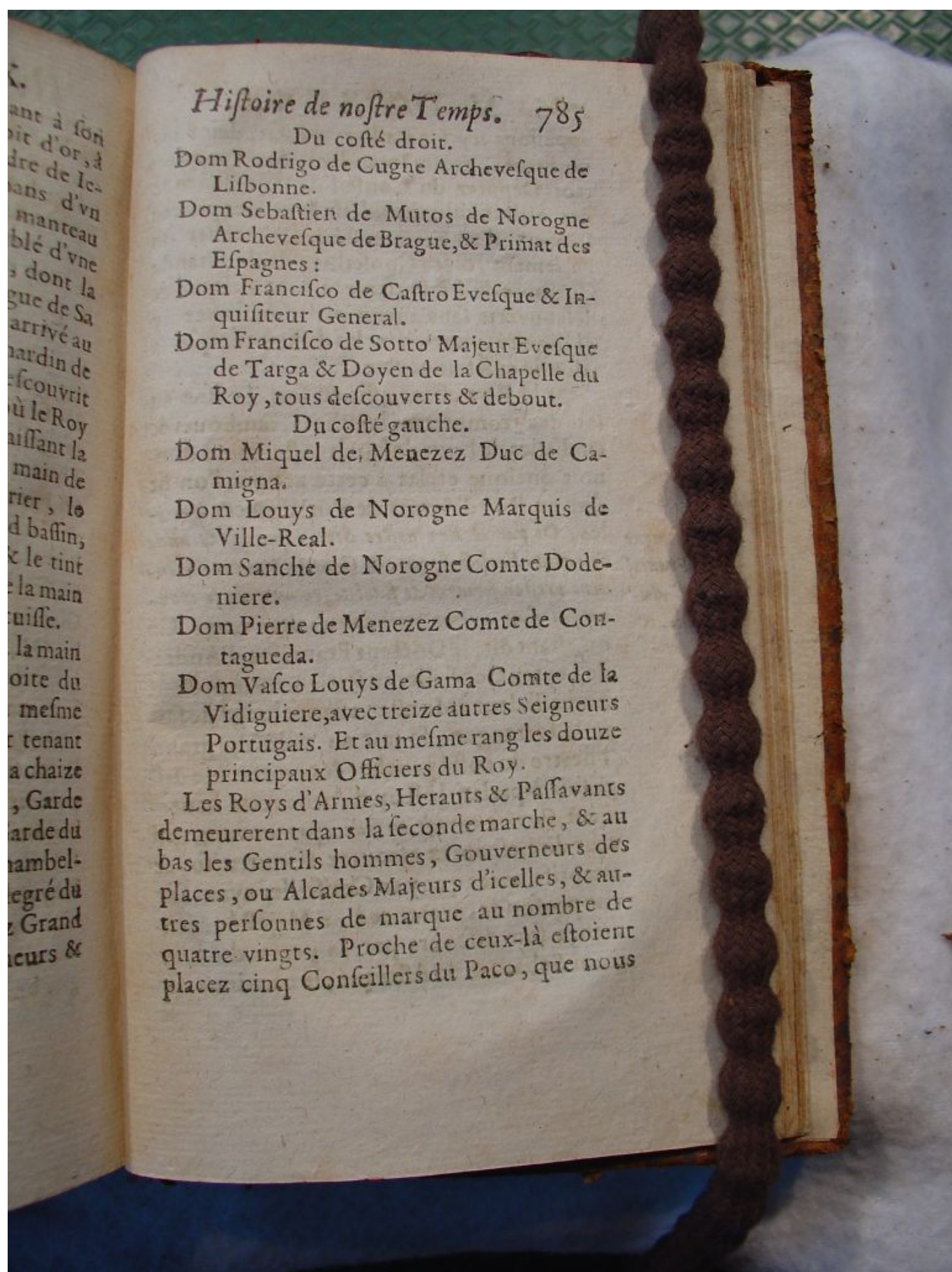
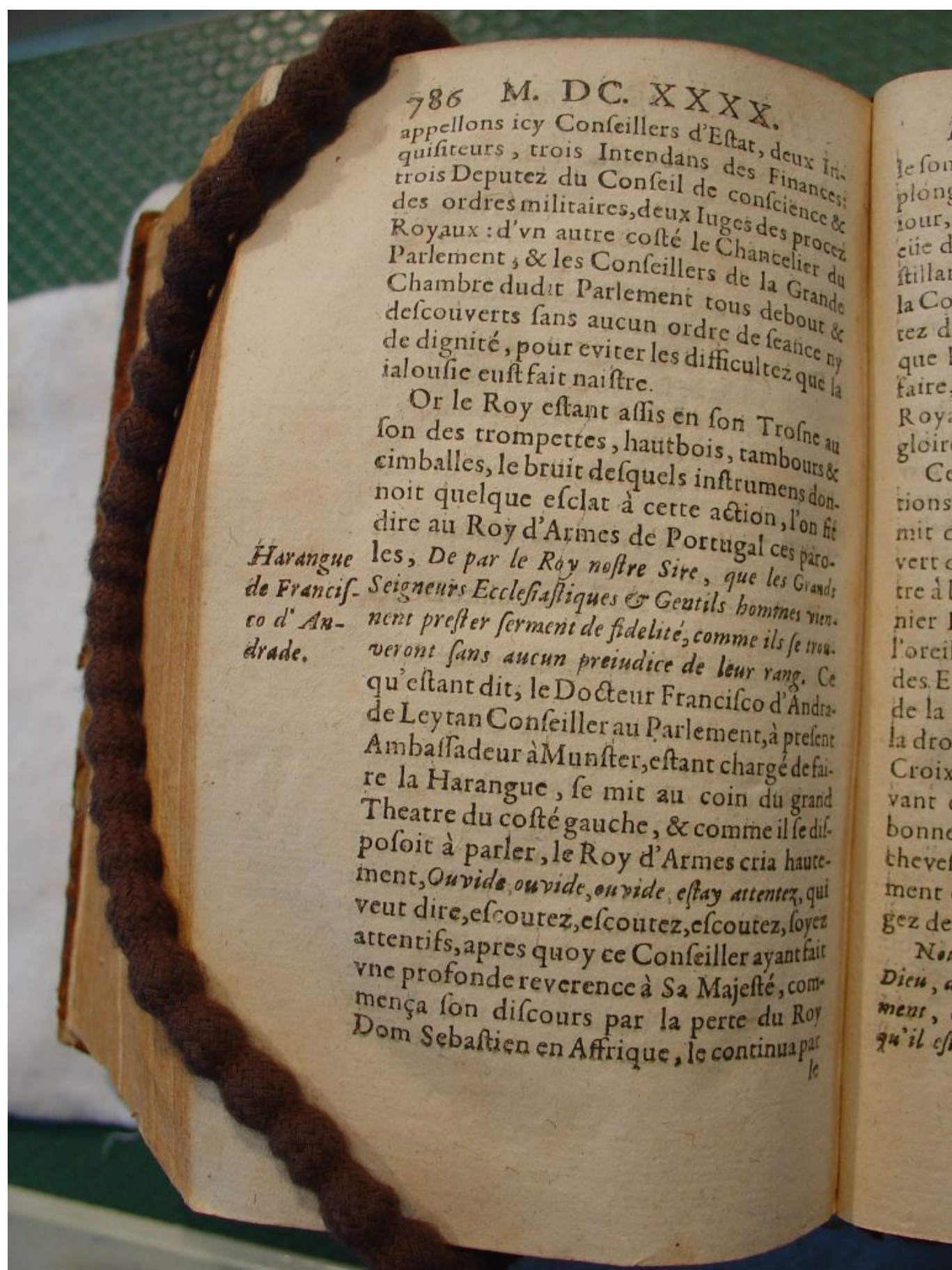


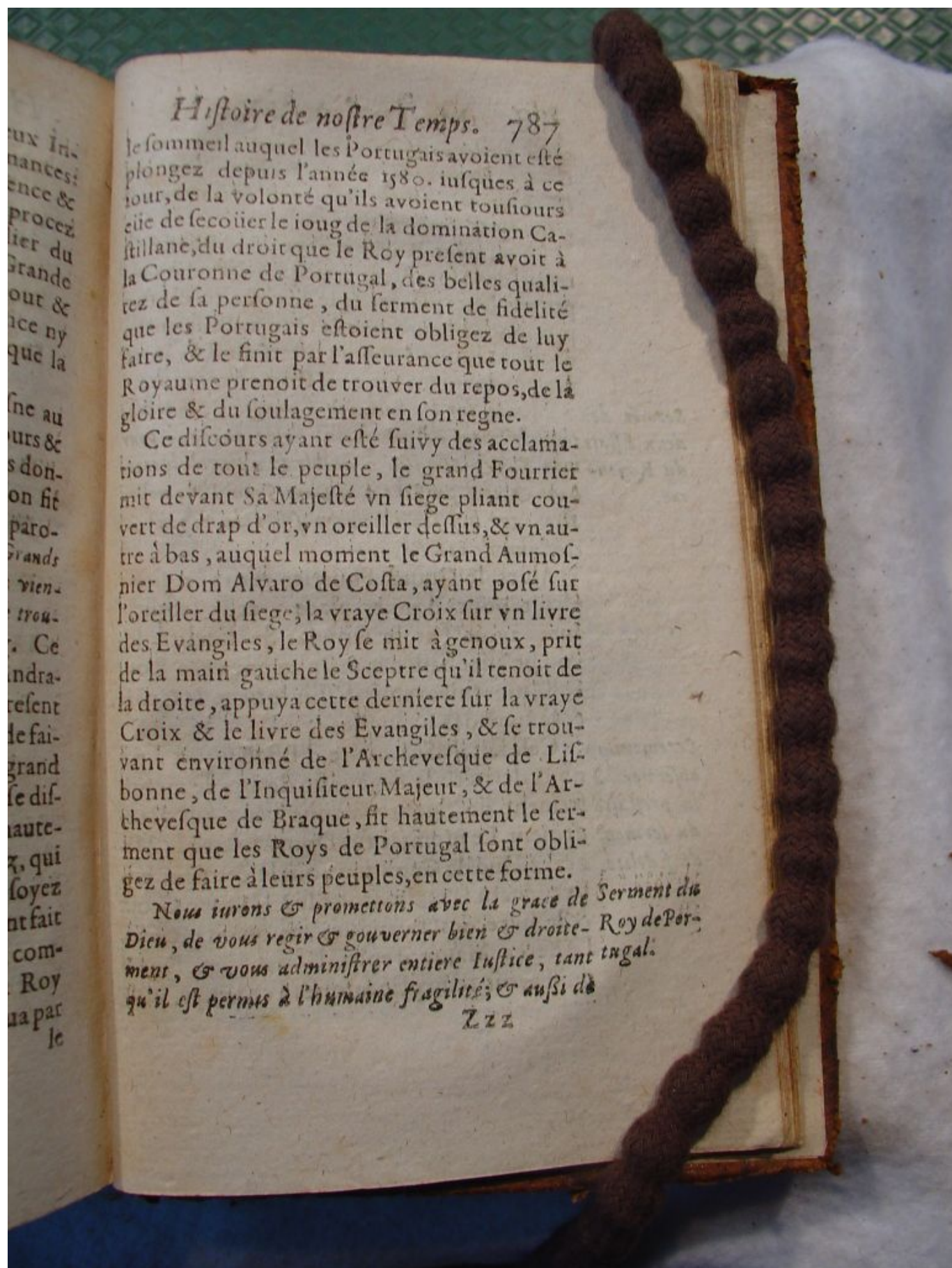
1640_785.jpg



1640_786.jpg



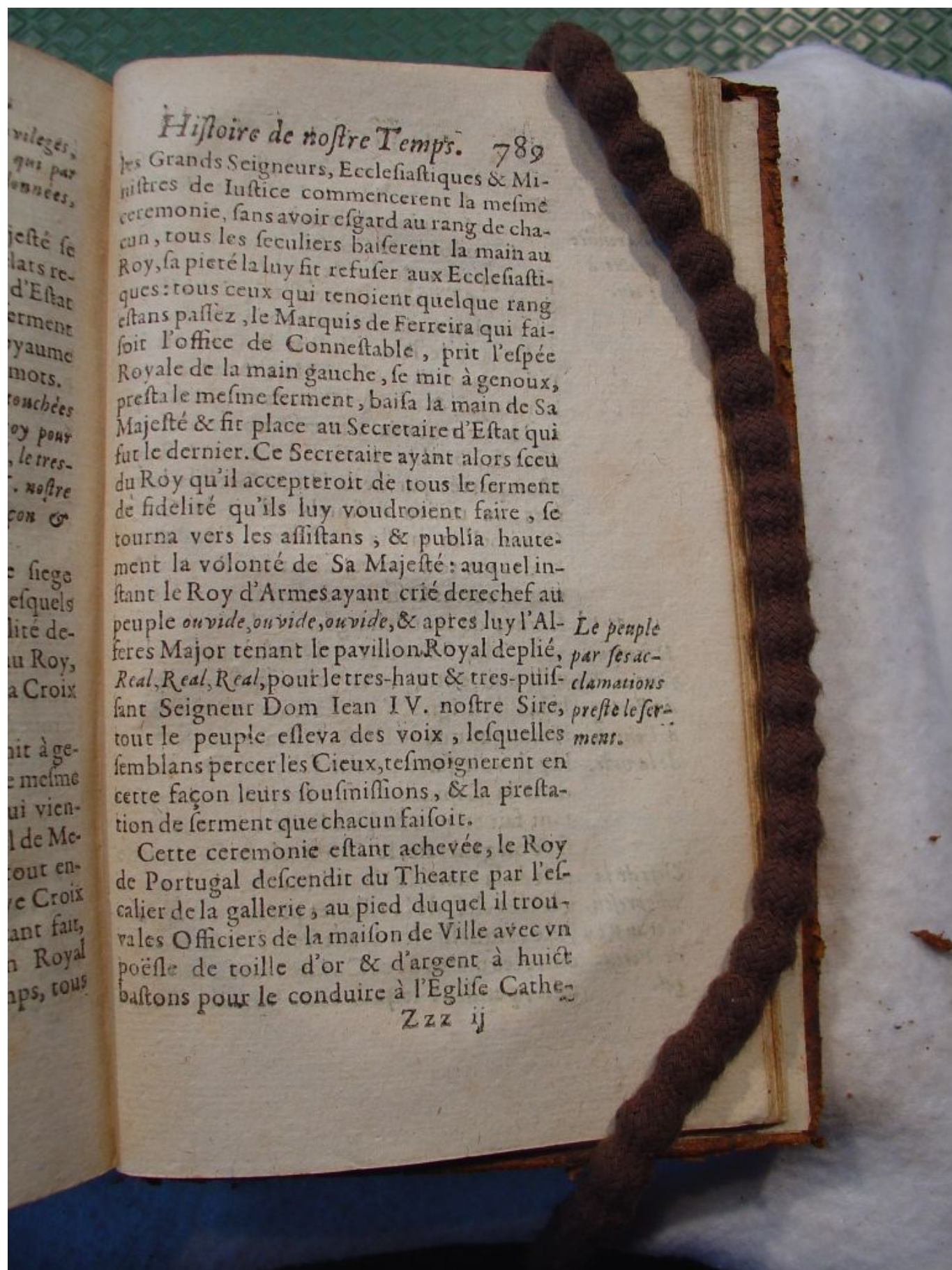
1640_787.jpg



1640_788.jpg



1640_789.jpg



1640_790.jpg



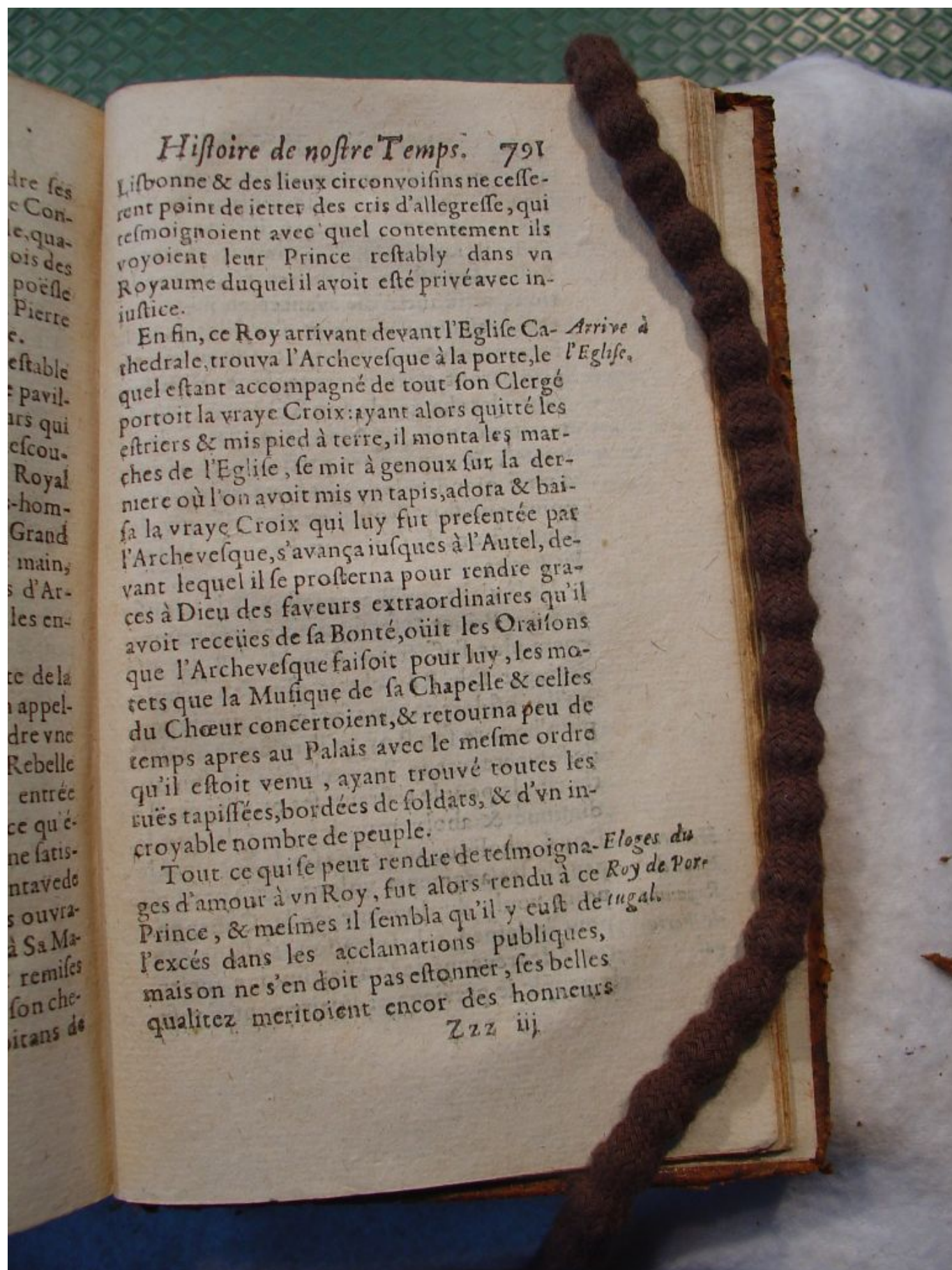
790 M. DC. XXXX.
Le Roy de Portugal va rendre graces à Dieu.
 draie où il avoit resolu d'aller rendre ses actions de graces à Dieu. Le Comte de Contraguéde President de la maison de Ville, quatre Verendores ou Conseillers, avec trois des plus apparens de la ville, porterent le poëlle Sa Majesté estant à cheval, que Dom Pierre Fernand de Castro menoit par la bride.

Devant le Roy alloient le Connestable l'espée à la main, l'Alfere Major avec le pavillon Royal, & tous les Grands Seigneurs qui s'estoient trouvez à la ceremonie descouvertes & à pied: la queue du manteau Royal estoit portée par deux ieunes Gentils-hommes, au milieu desquels estoit le Grand Chambellan qui la soustenoit d'une main, & devant tous marchaient les Roys d'Armes & autres Officiers à cheval, avec les enseignes de leurs charges.

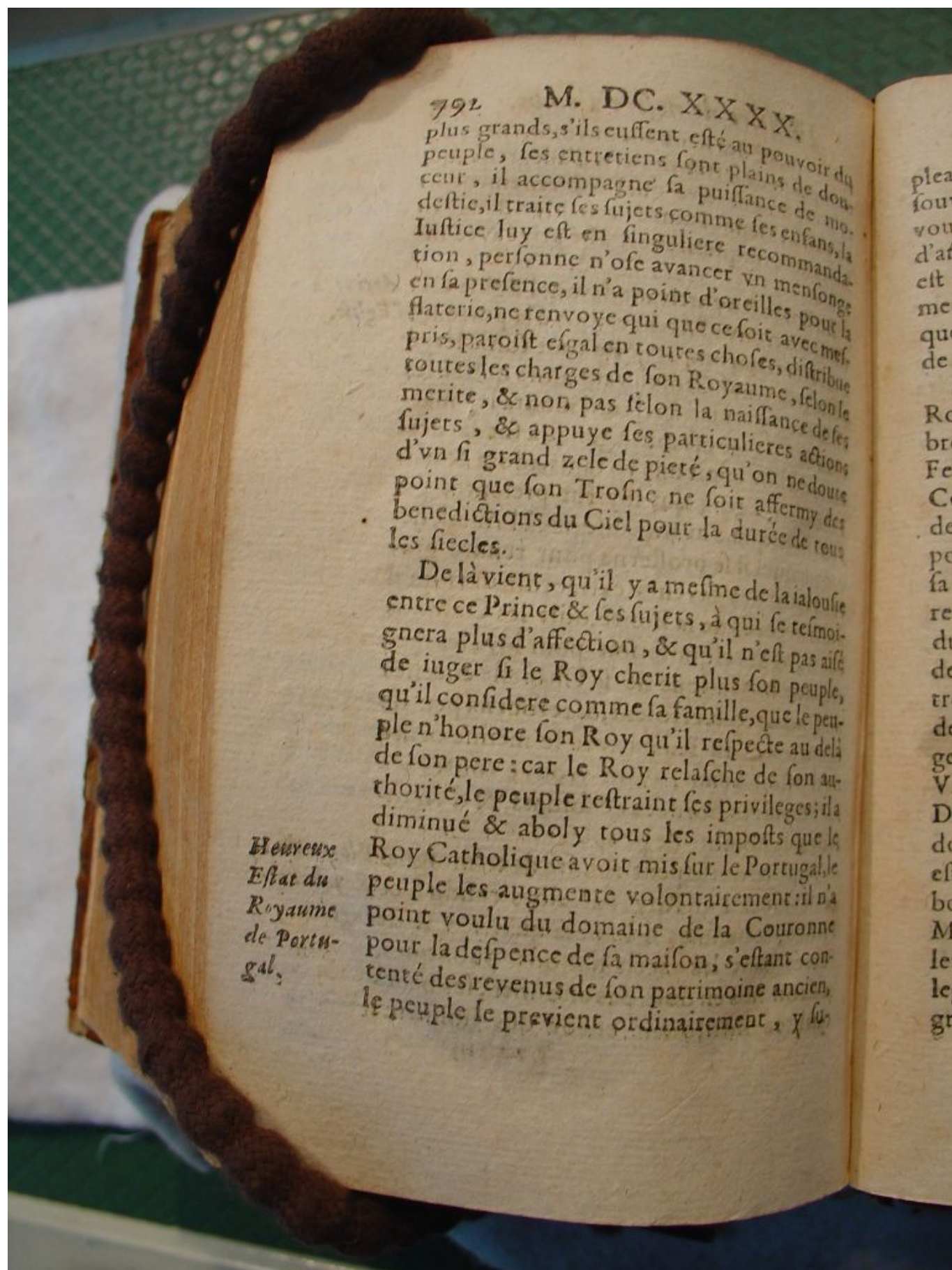
Harangue faite au Roy de Portugal à l'entrée de la ville.
 Sa Majesté estant arrivée à la porte de la ville pour entrer en vne place que l'on appelle la Pilourigna, s'arresta pour entendre vne Harangue que le Docteur Francisco Rebelle luy devoit faire, pour feliciter son entrée dans la Capitale de son Royaume, ce qui estant fait en peu de paroles & avec vne satisfaction generale, le Comte de la Cantavede

Clefs de la ville presentées au Roy de Portugal.
 prit de la main du Grand Maistre des ouvrages, les clefs de la ville, les presenta à Sa Majesté, laquelle les ayant receües & remises entre les mains de ce Comte, suivit son chemin, pendant lequel tous les habitans de

1640_791.jpg



1640_792.jpg

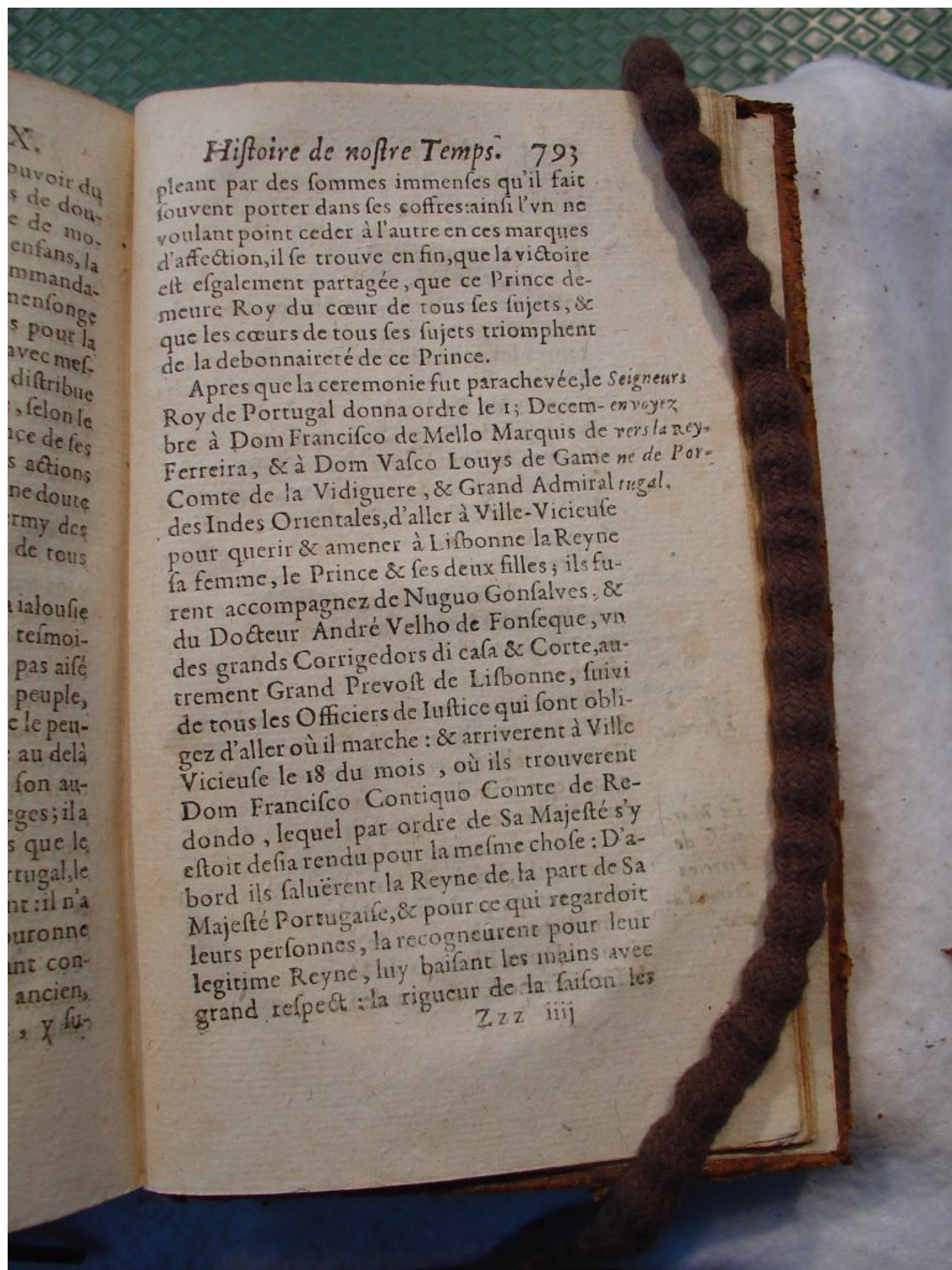


*Heureux
Estat du
Royaume
de Portu-
gal,*

792 M. DC. XXXX.
plus grands, s'ils eussent esté au pouvoir du
peuple, ses entretiens sont plains de dou-
ceur, il accompagne sa puissance de mo-
destie, il traite ses sujets comme ses enfans, la
Justice luy est en singuliere recommanda-
tion, personne n'ose avancer vn mensonge
en sa presence, il n'a point d'oreilles pour la
flaterie, ne renvoye qui que ce soit avec mes-
pris, paroist esgal en toutes choses, distribue
toutes les charges de son Royaume, selon le
merite, & non pas selon la naissance de ses
sujets, & appuye ses particulieres actions
d'un si grand zeile de pieté, qu'on ne doute
point que son Trofne ne soit affermy des
benedictions du Ciel pour la durée de tous
les siecles.

De là vient, qu'il y a mesme de la jalousie
entre ce Prince & ses sujets, à qui se resmoi-
gnera plus d'affection, & qu'il n'est pas aisé
de iuger si le Roy cherit plus son peuple,
qu'il considere comme sa famille, que le peu-
ple n'honore son Roy qu'il respecte au delà
de son pere: car le Roy relasche de son au-
thorité, le peuple restraint ses privileges; il a
diminué & aboly tous les impôts que le
Roy Catholique avoit mis sur le Portugal, le
peuple les augmente volontairement: il n'a
point voulu du domaine de la Couronne
pour la despence de sa maison; s'estant con-
tenté des revenus de son patrimoine ancien,
le peuple le previent ordinairement, & su-

1640_793.jpg



1640_794.jpg



Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan